



SPASEEN-FO

*Syndicat des Personnels
Administratifs des
Services Extérieurs de
l'Education Nationale*

Montreuil, le 10 novembre 2014

FO contre l'austérité :

Face à la dégradation continue de la situation économique et sociale en termes de salaires, d'emploi, de précarité, de protection sociale collective et de services publics républicains, contre le Pacte de responsabilités qui sabre les budgets, Force Ouvrière appelle à un

**Rassemblement national
à Paris le 16 décembre.**

Stop à l'austérité FO
Priorité aux services publics

**Du 27 novembre au
04 décembre,
je vote FO !**

Indemnité exceptionnelle : De l'aumône pour les uns... Du mépris pour tous !

100€ bruts pour les Adjoints et 50€ bruts pour les SAENES ! L'annonce du versement, en fin d'année, de cette prime exceptionnelle aux C et aux B par la ministre de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur a pu être perçue comme positive par certains collègues.

Certes la ministre a répondu favorablement aux demandes de FO en décidant que cette prime ne soit pas modulée mais **attribuée à tous les agents**, qu'ils soient affectés dans les services de l'Education nationale (services académiques et EPLE) mais aussi dans le Supérieur.

Toutefois, pour Force Ouvrière, cela ne convient toujours pas... Après le minuscule geste fait l'année passée par son prédécesseur, la réponse apportée par la ministre est une vraie gifle pour les personnels et n'est aucunement à la hauteur des attentes des agents :

- 100€ bruts... cela équivaut à 8,33€ bruts par mois pour l'année 2014... 50€, c'est 4,16€ par mois... Cette décision est disproportionnée par son ridicule.
- Rien pour la catégorie A dont le salaire s'est tout autant effondré. Faut-il rappeler que les attachés débutaient à 75% au-dessus du SMIC en 1983 et débutent aujourd'hui à 15%...
- Rien pour les personnels contractuels dont les indices de rémunérations ne sont pas réévalués alors que pourtant le protocole Sauvadet oblige à une revalorisation triennale.
- Rien pour les collègues de l'AENES affectés à la Jeunesse et les Sports.

Faut-il rappeler à la ministre que le gel du point d'indice, depuis 2010, a été annoncé comme reconduit jusqu'en 2017?

Faut-il rappeler à la ministre qu'en ne prenant que les chiffres officiels de l'inflation, le recul de notre pouvoir d'achat est de 7,1 % depuis 2010?

Faut-il rappeler à la ministre que les enveloppes consacrées aux mesures catégorielles qui permettent de revaloriser les indemnités et de mettre en place les promotions, sont divisées par deux au budget 2015 ?

Faut-il rappeler à la ministre, juste par exemple, qu'EDF a augmenté ses tarifs de 2,5%... que les cotisations de pensions civiles augmenteront encore au 01 janvier 2015 ?

Les rustines de la ministre sont un maigre lot de consolation !

C'est inacceptable ! C'est du mépris !

Pendant combien d'années allons-nous voir nos salaires bloqués ?

Les agents, toutes catégories confondues, sont écoeurés par le manque de reconnaissance de leur travail, de leur investissement. Ils refusent d'être sous-payés.

Pour le **SPASEEN-FO**, si la revalorisation du point d'indice est l'élément central en matière salariale, les revendications des personnels administratifs, dont le régime indemnitaire est l'un des plus bas de la Fonction publique d'Etat, **sont légitimes et doivent être entendues !**

Le SPASEEN-FO exige de la ministre l'ouverture immédiate de vraies négociations sur la revalorisation du régime indemnitaire pour l'année 2015.

Le SPASEEN-FO exige l'augmentation immédiate du point d'indice.

Le **SPASEEN-FO** refuse toutes ces mesures d'austérité et revendique :

- une vraie augmentation du régime indemnitaire, conséquente et immédiate pour chaque agent ;
- la suppression de toutes les formes de modulation indemnitaire et l'attribution uniforme des primes et indemnités ;
- l'arrêt du gel des rémunérations: 8% d'augmentation immédiate du point d'indice et 50 points pour tous pour rattraper partiellement la perte subie depuis 2000 ;
- la revalorisation de la grille indiciaire pour TOUS les agents.